

DELEGACION ESPAÑOLA

097/062/111

Déclaration du Ministre pour les
Relations avec les Communautés Européennes

Monsieur le Président,

Je tiens en tout premier lieu à vous adresser au nom de la Délégation espagnole mes salutations les plus cordiales et mes meilleurs vœux de succès dans votre mission.

La Communauté traverse aujourd'hui une période certainement difficile qu'elle saura surmonter, comme à d'autres occasions, poussée par cette volonté politique qui l'a construite à coup de crises. Vous êtes, Monsieur le Président, un représentant tout qualifié de cette volonté qui doit permettre aujourd'hui, une fois de plus, à la Communauté de se renouveler sur ses principes fondamentaux et de s'élargir tout en renforçant ses institutions.

Dans une déclaration complémentaire sur l'état d'avancement des négociations il est fait un bilan de nos travaux, alors que trois années se sont déjà écoulées depuis notre demande d'adhésion et un an et demi depuis l'ouverture des négociations. Je tiens, là-dessus, à signaler que, à mon avis, les négociations ont avancé de façon positive dans plusieurs chapitres mais avec des déséquilibres et des retards dans d'autres, comme c'est le cas pour celui de l'agriculture dont l'état actuel justifie les remarques

que j'ai faites à plusieurs reprises et, notamment, à la séance d'ouverture de notre négociation. J'ai déjà dit à cette occasion, à propos d'une phrase du Ministre français des Affaires Etrangères, que seules les négociations permettraient de prendre la mesure de l'ampleur réelle des problèmes que pose, davantage à l'Espagne qu'à la Communauté, notre intégration progressive dans la politique agricole commune. Je crois, Monsieur le Président, que, à l'heure actuelle, l'Espagne et la Communauté doivent s'interroger, et se répondre avec clarté, sur les voies qui permettront à cette conférence de négociation -le seul lieu où tous les problèmes de l'adhésion de l'Espagne doivent être soulevés et où ils peuvent trouver une solution satisfaisante- d'avancer sans heurts ni conditions préalables vers le Traité d'adhésion.

L'Espagne estime, Monsieur le Président, que la négociation doit se poursuivre dans tous les domaines dont nous avons convenu à la session du 15 juin de l'année dernière, sur la base de la volumineuse documentation déjà produite et de celle qui pourrait encore s'ajouter à l'automne prochain. La Délégation espagnole, ainsi que celle de la Communauté, a insisté sur le fait que la négociation doit nécessairement être conçue comme un tout; cette approche globale serait gravement compromise si les chapitres en suspens n'étaient pas abordés au cours des mois prochains.

Certes, l'acquis communautaire doit, sur certains points essentiels, être perfectionné: on nous a déjà exposé, lors de la séance d'ouverture, la nature dynamique de l'acquis que l'Espagne a reconnue et acceptée et dont il a été entendu qu'elle était compatible avec le développement normal de la négociation.

La Délégation espagnole, Monsieur le Président, a fait savoir à maintes reprises qu'elle acceptera l'acquis communautaire tel qu'il existera au moment de notre intégration, avec les dérogations temporaires nécessaires, et qu'elle espère être informée et écoutée périodiquement sur les perfectionnements apportés à l'acquis pendant les négociations. J'ose rappeler à cet égard l'expérience du premier élargissement. La Communauté réfléchit aujourd'hui sur son avenir. L'Espagne veut et doit être associée à ce processus de réflexion.

Monsieur le Président, le Gouvernement espagnol a donné de nombreuses preuves de sa vocation européenne. Une vocation critique, parce qu'elle connaît et qu'elle mesure les difficultés internes de la Communauté; une vocation réaliste, aussi, parce qu'elle veut nous intégrer dans l'Europe de la réalité, avec ses problèmes présents, et non dans une Europe de l'utopie qui les aurait tous résolus déjà. Une vocation pleine d'espoir aussi: les institutions démocratiques et cette vocation européenne ont été pendant de longues années unies dans l'espoir des espagnols. Pour ne pas frustrer cet espoir, qui sera un jour un atout de valeur pour la Communauté, il est essentiel de ne pas introduire dans le processus de négociation des inconnues ou des incertitudes étrangères à sa propre dialectique qui, si elles en perturbaient le développement normal, pourraient soulever des procès d'intention gênants. Si l'on doit vraiment faire une nouvelle Europe, que ce soit dès maintenant avec l'Espagne, qui peut apporter davantage de

solutions que de problèmes à cette construction. Tout autre conduite équivaldrait à prolonger, pour ce qui est de l'adhésion, le temps où les circonstances politiques ont tenu l'Espagne à l'écart de la Communauté: je pense que personne ne voudrait aujourd'hui assumer cette responsabilité.

Par ailleurs, le progrès de l'adhésion exige, en particulier pour le pays candidat, la discipline et l'orientation d'un calendrier comme celui qui a paru raisonnable et possible depuis le début des négociations, un calendrier susceptible d'encourager l'effort d'adaptation de l'Espagne à la Communauté.

L'adhésion de l'Espagne est un défi et en même temps un stimulant, non seulement pour l'Espagne mais également pour la Communauté, forcée à des visées plus ambitieuses et peut-être plus réalistes dans lesquelles elle pourra trouver de nouvelles solutions à ses vieux problèmes. Sans risque de tomber dans le paradoxe, on pourrait qualifier, d'heureuse la coïncidence de la révision interne de certaines politiques communautaires avec la négociation espagnole. Les deux processus se complètent et rien ne les empêche de progresser parallèlement et simultanément dans le cadre de ce calendrier raisonnable. Un progrès dans les négociations qui doit être authentique et rechercher la solution des problèmes déjà identifiés, avec le sérieux dans la méthode qu'exigent tant l'opinion publique espagnole que celle de la Communauté.

Monsieur le Président, tout processus d'intégration met sur pied des volontés disposées à surmonter les difficultés qui ne se dessinent qu'avec plus de clarté à mesure que le processus avance. Nous avons encore devant nous un chemin difficile à parcourir. Faisons-le avec la volonté politique nécessaire pour surmonter efficacement les obstacles que la négociation elle-même, et elle seule, mettra sur notre voie. C'est avec cette volonté que la Délégation espagnole reviendra après l'été à cette Conférence de négociation.

Madrid, le 21 juillet 1980.